

Conseil d'administration du 29 octobre 2015

Étaient présents :

Xavier Beillouët	président
Émilie Doucet	vice-présidente
Nathalie Bayard	secrétaire
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe
Joël Castel	trésorier
Jean-Jacques Gondo	administrateur chargé du site

Étaient excusés:

Gérard Randon	vice-président
Jean-Paul Legéard	trésorier adjoint
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes

Xavier Beillouët, président de Studiosrail'Danse, sera légèrement en retard. Emilie Doucet, vice-présidente, ouvre la séance à 17 h 15 et remercie les participants de leur présence. Elle présente ensuite les excuses de MM. Randon, Legéard et Wallerand. Elle remercie également JJ. Gondo, invité à cette réunion comme gestionnaire du site.

J. Castel propose de coopter JJ. Gondo comme administrateur à part entière : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1) approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration

Ce compte-rendu a été adressé aux adhérents et mis en ligne sur le site de l'association. Aucune observation n'est parvenue à Studiosrail'Danse. Ce procès-verbal est adopté à la majorité, 1 abstention de JJ. Gondo, car il n'était pas administrateur à cette réunion.

2) Point sur les cours

Pour la première fois depuis plus de 50 ans, Studiosrail'Danse (Rythmes et Danse autrefois) a débuté l'année scolaire sans ouvrir de cours à Noisy-le-Sec. Nous pouvons d'ailleurs remercier ici tous ceux qui nous ont aidé à « développer » nos activités en ce sens !

A Paris, Studiosrail'Danse propose des cours de :

- Pilates le mardi de 12 h 15 à 13 h 15 avec 12 inscrits
- danses rythmiques le mardi de 14 h 00 à 15 h 00 avec 5 inscrits
- danses de salon (salon, rock et salsa : 1^{ère} année) le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00
- danses de salon (salon, rock et salsa : intermédiaire et avancé) le jeudi de 19 h 00 à 20 h 00
- lindy hop le jeudi de 20 h 00 à 21 h 00

L'association a fourni le planning au CER de Paris-Est voici deux semaines, sans réponse à ce jour.

Au total, l'association compte 47 adhérents dont 31 cheminots et 16 extérieurs, soit 66 % de cheminots. Nous avons recruté 23 nouveaux adhérents dont 12 cheminots, soit 53 % de cheminots sur la base des nouveaux arrivants.

Pour les nouveaux cours, la zumba pourrait être de nouveau proposée à compter de janvier 2016, soit le mercredi de 12 h 00 à 13 h 00, soit le soir (sauf le jeudi). Nous contacterons le CER de Paris-Est et dès que nous obtiendrons leur aval, nous lancerons ce cours.

3) Offre promotionnelle

- **point sur l'offre de septembre 2015**
- **proposition de parrainage : « un adhérent amène un(e) cheminot(e) contre 3 cours offerts »**

L'offre promotionnelle de la rentrée a bien marché. Nous avons recruté deux nouveaux adhérents. Pour le Pilates, 35 h de cours ont été remboursés aux professeurs.

Pour la prochaine campagne de ce style, il faudra ajouter le n° de téléphone et « avez-vous été adhérent(e) » ?

Un rappel sera fait aux professeurs : certaines personnes ont bénéficié de l'offre promotionnelle sans avoir adhéré à l'association alors qu'il est bien mentionné dans « informations » sous réserve du paiement de la cotisation. Le professeur doit être vigilant. A l'avenir, lors de la reconduction de cette offre, si un élève fréquente plusieurs cours sans adhérer, un seul cours sera remboursé aux professeurs.

A compter de décembre, une autre offre sera proposée ; ce sera une offre de parrainage : tout adhérent qui amènera un nouvel adhérent cheminot se verra offrir 3 cours gratuits. Un mail sera envoyé prochainement à tous nos adhérents.

4) trésorerie

- **état des finances et cotisations**
- **achat de matériel : briques...**
- **remboursement d'une partie des frais de nettoyage des locaux de Noisy-le-Sec par le club de ping-pong**

Le rapport financier de l'exercice 2015 en date du 29 octobre est joint en annexe 1 à ce PV.

A cette date, le résultat est en déficit : - 760,58 €.

A. Halasz, professeur de pilates, a demandé s'il était possible d'acheter des briques de sport pour son cours. Elles coûtent environ 10 € ; un mail sera envoyé à Arpad pour qu'ils achètent lui-même ces briques pour une valeur maximale de 150 €. Une demande de remboursement matériel sera faite sur 2016.

Pour la participation aux frais de nettoyage des locaux de Noisy, deux mails ont été envoyés à B. Mondor, responsable du club de ping-pong, avec copie des factures réglées par Studiosrail. Aucune réponse n'a été faite. Le dossier sera transmis au CER SNCF de Paris-Est pour lui demander de bien vouloir intervenir sur ce dossier, tout d'abord par mail, puis sans réponse de leur part, nous enverrons un courrier puis un RAR si nécessaire.

5) communication

- **demande d'accès site internet CER SNCF de Paris-Est**

L'accès au site internet du CER SNCF de Paris-Est ne se fait qu'après s'être inscrit. En conséquence, Xavier Beilloüet demandera au CER un code d'accès après le 19 novembre, date des élections professionnelles à SNCF. Cela nous permettra de mieux répondre à la demande de communication sur site du CER et de contrôler ce qui a trait à Studiosrail'Danse.

- **articles pour l'Echo du 17bis de janvier 2016 et Arts cheminots pour janvier 2016**

Studiosrail'Danse transmettra au comité UAICF Est un article pour Arts cheminots et enverra également un article pour l'Echo du 17 bis. G. Wallerand, qui a une belle plume, rédigera deux articles pour ces deux parutions :

- ☞ une page pour l'Echo du 17bis avec l'offre « parrainage » et un focus sur notre plus vieille adhérente, Mme Lévy, 95 ans, qui malheureusement quitte l'association, et par extension, sur notre très fidèle professeur bénévole, Yvette Bellat ;
- ☞ un texte pour Arts cheminots sur le lindy hop avec un focus sur le parrainage.

- **communication générale : site, blog...**

Sur le site internet, JJ. Gondo mettra en première page l'offre de parrainage et Saliha mettra à jour le blog en ce sens, ainsi que la page facebook.

- **objets promotionnels : UAICF, Studiosrail'Danse**

Studiosrail'Danse commandera des calendriers personnalisés qu'elle offrira à tous ses adhérents. Il faut compter sur une dépense de 100 € environ.

Pour les objets promotionnels proposés par l'UAICF, aucune commande à ce jour.

6) Relations avec le CER SNCF de Paris-Est et point sur les locaux de Noisy-le-Sec

Aucune relation avec le CER SNCF de Paris-Est sauf à se faire taper sur les doigts.

Quant aux locaux de Noisy-le-Sec, le club de ping-pong n'ayant pas accepté nos demandes d'arrangement (notamment réduire leur temps consacré au déjeuner dans la salle de danse pour laisser la place au Qi gong le lundi) et ayant de plus demandé à retirer notre petite armoire qui gênait leurs activités, Studiosrail a préféré obéir aux diktats de cette association, le sport étant tout de même plus important que la culture.

7) Rôle de chaque membre du bureau et procédure à suivre dans le traitement des courriers

Xavier Beillouët, cheminot en activité et président de l'association, sera chargé de traiter en priorité avec le CER SNCF de Paris-Est.

Emilie Doucet, vice-présidente, se chargera des distinctions, et plus généralement des relations avec le comité UAICF Est.

Nathalie Bayard, secrétaire, gèrera l'ensemble de l'administration de l'association (convocations, procès-verbaux, communication....).

Saliha Mahjoub, secrétaire adjointe, s'occupera de la gestion des inscriptions et des fiches de présence des professeurs.

Joël Castel, trésorier, aura pour mission d'assurer la trésorerie de l'association et notamment l'appel de cotisations aux élèves.

Gérard Randon, vice-président, sera le délégué de l'association à la commission technique régionale et nationale de danses.

Georges Wallerand, vérificateur aux comptes, sera en relation avec le trésorier pour vérifier les comptes de l'association ; l'association ayant la chance de l'avoir en son sein, M. Wallerand, ayant une belle plume, rédigera les articles pour Studiosrail'Danse.

Jean-Jacques Gondo, administrateur, gèrera le site internet.



8) Date et lieu de l'assemblée générale 2016

Elle pourrait être organisée sur Lyon courant avril.

9) Questions diverses

Aucune question n'est parvenue à l'association.

Xavier Beillouët, président, lève la séance à 19 h 40.

Le Président
Xavier Beillouët

La Secrétaire
Nathalie Bayard

UMGPN STUDIO RAIL DANSE : RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2015

au 28/10/2015

**P
R
O
D
U
I
T
S**

7560 - COTISATIONS			1 170,00 €
	<i>prix unitaire</i>		
7560-1 Cheminots ou familles de cheminots	20	420,00 €	
7560-2 Extérieurs	30	750,00 €	
7560-3 sympathisants	15	- €	
SUBVENTIONS EN PROVENANCE :			595,00
	7400 - Fonctionnement	595,00 €	
a) de l'UAICF	7401 - Matériel	- €	
	7402 - spéciale Microfer	- €	
	7710 - Exceptionnelles	- €	
b) du C.E.R.	7404 - Matériel	- €	
	7406 - Autres	- €	
c) 7410 - des municipalités		- €	
d) 7411 - des organismes extérieurs		- €	
7780 - AVANCES - PRETS			- €
7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS			168,14 €
AUTRES PRODUITS			- €
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF	- €	
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers	- €	
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations	- €	
	7788 - Recettes diverses	- €	
	7781 - Dons	- €	
	7180 - Abonnements	- €	
	7060 - paiement des cours	- €	
TOTAL DES PRODUITS		A	1 933,14 €

**C
H
A
R
G
E
S**

6581 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...			- €
COTISATIONS			62,00 €
	6280 - U.A.I.C.F.	62,00 €	
	6281 - Autres	- €	
REMBOURSEMENTS			- €
	6781 - Prêts	- €	
	6782 - Avances	- €	
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION			1 790,04 €
	6584 - Assemblées et réunions	1 222,90 €	
	6585 - Assemblée générale du comité	212,00 €	
	6250 - Transport	- €	
	6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	- €	
	6150 - Entretien et réparation du matériel	- €	
	6160 - Assurances	- €	
	6262 - Poste et télécommunications	45,14 €	
	6230 - Publicité	310,00 €	
	6231 - Editions de revues	- €	
	6300 - Impôts et taxes	- €	
	6400 - Salaires des professeurs	- €	
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT			- €
6180 - ABONNEMENTS - REVUES			- €
6780 - DIVERS (nettoyage salle de Noisy...)			841,68 €
TOTAL DES CHARGES		B	2 693,72 €

Résultat de l'exercice 2014 (A - B)	C	- 760,58 €
Report de l'avoir au 31.12.2014	D	20 155,25 €
Avoir au 31.12.2015 (C + D)		19 394,67 €

ventilation de l'avoir au 31.12.2015 (doit être égale à la case E)	{	Caisse	340,85 €
		Compte postal et/ou bancaire	2 575,38 €
		Placements financiers	16 478,44 €
			19 394,67 €